



MOTO CLUB DE BERCHERES LES PIERRES (28).

MOTO CROSS NATIONAL, Epreuve N° 284

Vendredi 1^{er} mai 2015,

REGLEMENT PARTICULIER.

Circuit: de «La Garenne» à 28630 BERCHERES LES PIERRES.

Longueur de la piste : 1970 m, largeur minimum de la piste 7m, longueur de la grille : 40m.

Nombre de coureurs admis sur la grille de départ : 40 pilotes sur une ligne et 45 sur deux lignes.

Classes admises: **Championnat de France Espoirs 85cc:** machines de classe 1, de 85cc 2 temps.

Licence NJ3, NCA ou Inter, dès 11 ans.

Championnat de Ligue du Centre OPEN: Machines de classe 2, 3 et 4

125cc 2 temps, et 250cc à 650 4 temps, dès 13 ans Licence FFM, NJ3, NCO ou Inter.

Critérium: 125cc 2 tps et 250cc à 650 4tps dès 13 ans, Licence NJ3 ou NCO

Engagements : Dès la parution du calendrier au 15 avril 2015.

Droit d'engagement : **Championnat de France Espoirs 85cc:** suivant règlement championnat de France

85 € non remboursable. **Championnat de ligue OPEN,** suivant règlement de ce championnat, droit d'engagement non remboursable 35 €,

y compris transpondeur. **Critérium;** suivant règlement de ce championnat droit d'engagement non remboursable de 35 €, y compris

transpondeur. Pour le championnat de France Espoirs 85cc, pour le championnat de ligue et pour le critérium **par engage-sports.com.**

Vérifications Administratives : Le 30 avril de 13h30 à 20h00, et le 1^{er} mai de 7h00 à 9h00. Vérification des licences, permis de

conduire et non-duplicata ou CASM et **pièce d'identité**, sous peine de ne pouvoir prendre le départ. Chaque pilote recevra : 4 entrées

gratuites pour les pilotes Nationaux et championnat de ligue et 5 entrées gratuites pour les pilotes du championnat de France, Pour chaque

catégorie, **2 seront avec accès piste pour le mécanicien et panneateur sur présentation d'une licence délivrée par la FFM, a**

minima LAP de l'année en cours et les autres sans accès piste. Toutes les autres personnes accompagnantes paieront selon le tarif en

vigueur. Il est instamment demandé aux accompagnateurs de rentrer avec leurs pilotes dans le parc. Le non-respect de cette règle obligerait

les accompagnateurs à payer leur droit d'entrée.

Le pilote devra présenter personnellement sa confirmation d'engagement, sa licence, une pièce d'identité, et son CASM.

Vérifications techniques: Obligatoire pour toutes les catégories de **13h30/ 20h00 le 30 avril et de 7h00 à 9h00 le 1^{er} mai.** **Présentation**

de la fiche technique, contrôle des machines et des équipements. Pendant les essais et les courses, les pilotes devront porter une

protection dorsale et pectorale homologuée, les machines devront être équipées des plaques réglementaires aux couleurs de la cylindrée

avec leur numéro de course. L'absence des plaques et des numéros ainsi que le non-respect des drapeaux entraînera l'exclusion du pilote.

Parc d'attente : Pour chaque catégorie, il sera aménagé pour recevoir et poser la machine de chaque pilote et un mécanicien sera admis

par pilote. Dès que la première moto quitte le parc d'attente, les concurrents retardataires ne pourront pas prendre part à la course, sur

décision du directeur de course.

Essais : **Championnat de France Espoirs 85cc:** 1 séance d'essai libre de 15mn et une séance de qualifications de 20 mn.

Championnat de ligue OPEN et critérium: 1 séance d'essais libre de 15 mn et une séance de qualifications de 15 mn,, se reporter à l'article 11 du règlement des championnats de ligue du Centre 2015.

Procédure de départ : lorsque la première moto quitte le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté et plus aucune

personne ne sera admise aux abords de la grille de départ. Dès que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera le

panneau 15 secondes, à la fin des 15 secondes il présentera le panneau indiquant 5 secondes et la grille s'abaissera entre 5 et 10 secondes

après que le panneau 5 secondes ait été montré.

Courses : **Championnat de France Espoirs 85cc:** 2 manches de 20 mn + 2 T. **Championnat de ligue OPEN et critérium :** 3 manches

de 20 mn + 1 T s'il y a 2 groupes se reporter à l'article 15 des championnats de Ligue 2015.

Si une course est arrêtée au drapeau rouge, après que la moitié du temps réglementaire soit effectué, l'ordre final de cette course

sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédent l'arrêt de la manche.

Entrée sur la grille: **Championnat de France Espoirs 85cc:** suivant les résultats des essais chronométrés ou de la course de

qualification. **Championnat de ligue OPEN et critérium ;** suivant les essais chronométrés.

Horaires de la manifestation : Voir tableau ci-joint.

Classement : Pour le championnat de France Espoirs 85cc, le championnat de ligue OPEN et Critérium, le classement s'effectuera par

addition de points suivant le barème des points championnats de France. (25,22,20,18,16,15,14,13,12,11,10,9,8,7,6,5,4,3,2,1.) En cas

d'ex-aequo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

Prix : Pour le **championnat de France Espoirs 85cc**, suivant le barème de prix de ce championnat, pour le **championnat de ligue OPEN**, suivant le barème de prix de ce championnat, et pour le **Critérium** aucun prix en numéraires, coupes aux 5 premiers et 1er du MC Berchères. Si le premier pilote du MC Berchères se trouve dans les 5 premiers, le second du MC Berchères sera récompensé

Réclamation : Toute réclamation doit être formulée par écrit auprès du directeur de course dans les 30 minutes qui suivent l'affichage des résultats, accompagné d'un **chèque de caution de 75 €** qui sera restitué si la réclamation est justifiée.

Pour des motifs impérieux de sécurité (conditions météorologiques extrêmes, partie du circuit impraticables ou dangereuses, etc.), le tracé du circuit pourra être modifié sur décision du jury, en concertation avec la direction de course et en avertir les pilotes.

Responsabilité : Tous les coureurs sont responsables de leurs accompagnateurs, avant, pendant et après la course dans l'enceinte de l'organisation et ses abords.

* **Dès que la piste est sale, les pilotes sont tenus de mettre un N° dans le dos ou de porter un dossard ou avoir un N° sur le casque du côté droit.**

* **Les chiens doivent être tenus en laisse peu importe la taille de l'animal,**

* **Les mini motos et les vélos sont interdits pour se déplacer dans le parc et parmi le public, sous peine de sanctions (art 15 du règlement général de la FFM et de l'art 5 du règlement des championnats de ligue.**

* **Il est interdit de laver sa moto dans le parc des coureurs, un endroit est prévu à cet effet**

* **Pour la tranquillité de tous, les groupes électrogènes doivent être arrêtés à 22h30.**

* **Le non-respect de ces règles entraînera l'exclusion du pilote et une demande de suspension.**

* **Par mesure de sécurité le parc des coureurs sera fermé le 30 avril à 22h00.**

* **Suivant l'article 8-6 du règlement national de moto cross et de l'article 5 du règlement des championnats de ligue «chaque véhicule de concurrent devra être muni d'un extincteur aux normes en vigueur ».**

* **Le tapis environnemental est obligatoire sous chaque machine.**

* **Lors du contrôle administratif, il vous sera remis un sac poubelle, vous êtes tenus d'y déposer vos déchets domestiques que vous déposerez dans la benne prévue à cet effet ou vous les remporterez avec vous. Laissez l'endroit comme vous l'avez trouvé à votre arrivée.**

* **Un contrôle sonomètre sera effectué et les machines trop bruyantes seront refusées.**

* **Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.**

Assurances : Conforme à la législation en vigueur, suivant l'arrêté du 27 octobre 2006, l'ordonnance n° 2006-596 du 23 mai 2006 et le décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007.

Directeur de course: M. Daniel POURRIAU OFF 019995, M. Claude GERAY OFF 011388.

Délégué championnat de France National MX 2 et Président du jury: M. Christian LEPLAT OFF 015453

Délégué Championnat de ligue OPEN: M. Alain BOUTROUX OFF 004944

Délégué Critérium: Christian GALLOU OFF 049090

Commissaires sportifs: Mrs. Max DAUVOIS OFF 00790, Jacques ROBLIN OFF 021065, Denis DION OFF 056813, Philippe ALFRED OFF 229378

Secrétaire du jury: Mme Janine CHEVEREAU OFF 006691.

Chronométrage: service chronométrage désigné par la Fédération Française de Motocyclisme

Transpondeurs: Jean Michel PELLOILLE et Lydia JAMET

Responsable Commissaire technique: M. Marc JUBIN OFF 013694 (Fédéral),

Commissaire technique: Carine GUIRAUD OFF 027934, Stéphane CHANTELOUP OFF 069958,

Organisateur Technique: Alain BELLANGER OFF 003385.

Responsable du parc pilotes: Philippe ALFRED OFF 229378

Responsable du parc d'attente: Jean Michel PELLOILLE OFF 054186 ; Michel CHEVEREAU OFF 006694

Responsable du parc mécanique: François POLTZ OFF 279467

Responsable de la Grille: André MORIN OFF 017838. Maurice RENARD LDI 020578

Responsable Commissaire de Piste: Éric COLAS OFF 103648 et Thierry SEGOUIN OFF 258010.

Commissaires de piste : les commissaires des clubs de la Ligue du Centre et des Ligues voisines (30 postes).

Service de sécurité: Docteur Michel VILLARET, services de la croix rouge française, 30 secouristes et 4 ambulances.

Les différentes prescriptions du code sportif National, du code de discipline et d'arbitrage de la FFM, ainsi que des règlements des championnats de France et de Ligue sont obligatoires pour la présente épreuve.

Fait à Berchères les Pierres le. 31 Janvier 2015

Visa Ligue du Centre



Visa FFM
Service des sports

Le Moto club de Berchères

